

| | | |
|---|---|------------------------------|
| SERVICE / DIVISION | Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Sport et activités physiques | No SD SD-2024-6102 |
| OBJET | Recommander au conseil d'approuver le plan de développement des infrastructures extérieures de baseball et softball | |
| No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts Date CE souhaitée : 2024-11-27 Date CM souhaitée : 2024-12-03 | | |
| DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) | | |
| CONTEXTE / JUSTIFICATIONS <p>Par sa Politique d'admissibilité au soutien municipal, la Ville de Laval soutient et accompagne les associations lavalloises mandataires de l'offre de service en sport sur son territoire. Ces associations évoluent dans un écosystème complexe: les fédérations sportives, associations régionales, clubs locaux et organismes multisports occupent tous une place importante, avec des rôles et responsabilités complémentaires, dans le déploiement d'une offre d'activités pour les athlètes et citoyens de tout âge, de l'initiation à l'excellence.</p> <p>La municipalité joue également un rôle central dans cet écosystème: dans sa Politique de l'activité physique, la Ville de Laval affirme sa « responsabilité d'architecte bâtisseur de l'espace public et réitère son engagement à agir en tant que catalyseur de la dynamique lavalloise dans le domaine de l'activité physique. »</p> <p>Depuis quelques années, certains projets sportifs mobilisateurs se sont déployés à Laval, notamment la tenue des Jeux du Québec à l'été 2022 et la construction d'infrastructures sportives de haut niveau (Place Bell, stade d'athlétisme Claude-Ferragne, Complexe aquatique). Ces différents projets ont accentué le développement du sport à Laval, propulsé par une municipalité qui désire, de plus en plus, affirmer son rôle de maître d'oeuvre du développement de la pratique de l'activité physique.</p> <p>Si la venue des Jeux du Québec à Laval a permis la rénovation complète ou partielle de certains terrains de baseball et softball (Chénier, Lausanne, Rosaire-Gauthier, Paul-Marcel-Maheu), ces interventions ne peuvent pas, à elles seules, répondre aux enjeux majeurs de désuétude des 36 autres infrastructures présentes sur le territoire. De plus, nous avons pu constater la perte de plusieurs terrains sur le territoire au courant des dernières années, alors que plusieurs autres projets en élaboration prévoient des pertes supplémentaires.</p> <p>Il était donc, plus que jamais, nécessaire de se donner un cadre et des balises concrètes afin d'orienter les décisions d'investissement et de mise aux normes de la Municipalité.</p> <p>Le Plan de développement des infrastructures extérieures de baseball et softball se veut donc complémentaire au Plan directeur des parcs et espaces publics et s'inscrit dans une démarche plus globale, où le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social se dote d'une planification des interventions nécessaires pour l'ensemble de son réseau d'infrastructures sportives extérieures.</p> <p>De façon générale, le plan vise à:</p> <ul style="list-style-type: none"> Dresser un portrait des infrastructures sur le territoire; Dresser les besoins en mise à niveau des infrastructures; Définir les normes d'aménagements et d'entretien des infrastructures; Établir les besoins en aménagement; Établir une planification des interventions. | | |
| IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS | | |
| ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS | | |
| CULTURE NE S'APPLIQUE PAS | | |
| CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS | | |
| CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS | | |

| | | |
|--|--|------------------------------|
| SERVICE / DIVISION | Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Sport et activités physiques | No SD SD-2024-6102 |
| REMARQUE(S) | | |
| EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU Recommander au conseil d'approuver le plan de développement des infrastructures extérieures de baseball et softball | | |